

mais nous allons ensuite réimposer la pension de vieillesse. Dommage, mais votre régime de retraite ne prévoit pas le rétablissement de vos pleines prestations déterminées.»

Ces personnes subissent donc une double récupération. Le gouvernement ne s'est pas vraiment arrêté à penser à tous ces problèmes. Il ne voulait même pas en entendre parler. Il ne voulait même pas que des témoins viennent en parler au comité. Mais lorsqu'il a constaté cette bévue, il a refusé de la rectifier, en raison de la maladresse avec laquelle il avait présenté le projet de loi. Maintenant, certains d'entre eux ont l'audace incroyable de vouloir nous convaincre à la Chambre des communes que nos aînés sont d'accord et qu'ils ne trouvent rien à y redire.

Ils ne sont pas d'accord. J'ai sous les yeux là un certain nombre de communiqués et d'autres articles que certains groupes comme *La Voix* ont fait paraître pour expliquer aux Canadiens comment les ministériels avaient travesti leurs propos.

Le 16 mai 1989, *La Voix* a diffusé le communiqué suivant:

Les aînés déplorent les propos de la ministre.

Monique Vézina, ministre d'État chargée du Troisième âge au sein du Cabinet fédéral, a soulevé l'ire du puissant mouvement des aînés lorsqu'elle a commenté la semaine dernière leurs réactions au budget de Michael Wilson.

«Nous n'aimons pas que le gouvernement cite nos propos hors contexte et les travestissent pour servir à des fins de relations publiques», de déclarer Jean Woodsworth, présidente de *La Voix*. . .

Cette mise au point n'a pas suffi. Au début du mois, à la Chambre, le ministre des Finances a tenté de faire croire que *La Voix* favorisait cette récupération. Pour cette raison, le 6 décembre 1989, *La Voix* a de nouveau publié un communiqué:

Hier, les aînés ont été renversés de constater que le gouvernement avait travesti leurs propos pour tenter de légitimer son projet de loi de récupération. Jean Woodsworth, présidente de *La Voix*, réseau de nos aînés, a soutenu que le gouvernement utilisait son mémoire antérieur au budget pour leurrer les Canadiens.

«Alors qu'il était en train de préparer le budget, M. Wilson nous a demandé ce que nous en pensions. Lorsque nous l'avons rencontré, il s'est bel et bien engagé à ne pas toucher aux programmes sociaux, ce qui ne l'a pas empêché de recourir à cette terrible récupération. Il nous a bel et bien trahi. Maintenant, il cite nos propos hors de leur contexte pour faire croire que nous étions d'accord avec cette récupération. Ce

Initiatives ministérielles

n'est pas du tout ce que nous avons dit. À cause de M. Wilson, les aînés du Canada sont encore plus fâchés et méfiants qu'auparavant.»

Un député ayant soulevé cette question à la Chambre, le ministre d'État chargé de la Privatisation et des Affaires réglementaires lui a répondu. Il a reçu par la suite une lettre de *La Voix* rédigée en ces termes:

«Votre allusion à notre organisme et, surtout, aux propos favorables envers la disposition de récupération que vous me prêtez ont induit la Chambre en erreur. Nous exigeons que vous rectifiez cette erreur le plus tôt possible.»

Il fallait soulever cette question et confronter le ministre. Mme Woodsworth avait ceci à dire:

La Voix a toujours soutenu que la récupération menaçait sérieusement l'universalité des programmes d'aide sociale du Canada et n'a jamais appuyé cette mesure. Je suis convaincue de n'avoir jamais dit le contraire.

Nous avons communiqué avec le Conseil économique du Canada qui n'a pu trouver aucune mention de la mesure de récupération ou du seuil de 50 000 dollars.

Ce qui nous inquiète, c'est que la récupération n'a pas été annoncée avant le dépôt du budget en avril dernier. Comment aurait-on pu discuter de la récupération ou du niveau de 50 000 dollars en février, soit avant l'annonce faite en avril.

Voilà comment le gouvernement s'y prend pour déformer les propos des personnes âgées qu'il refuse par ailleurs d'écouter. Et c'est aussi pour cela qu'il a limité la durée des audiences sur l'universalité et la récupération.

• (1720)

Je voudrais ajouter que, de ce côté-ci, nous écoutons la population et nous en entendons de toutes sortes. J'ai entendu des députés de l'autre côté affirmer à la Chambre que personne ne s'inquiétait de cette question. Je n'arrive pas à croire que ces députés ne reçoivent pas de lettres semblables à celles qui nous sont adressées.

La lettre suivante me vient d'un de mes électeurs, Normand Anctil. Il écrit:

Le mois dernier, j'ai pris ma retraite après plus de 31 ans de service dans la fonction publique, dont plus de 24 dans la marine. J'ai travaillé dur et, depuis de nombreuses années, j'attendais avec impatience le jour de ma retraite.

Au fil des ans, j'ai réalisé quelques économies sous la forme de REER qui, avec ma pension de retraite, les prestations du Régime de pensions du Canada, la pension de vieillesse et la santé, allaient, j'espérais, me fournir les moyens de vivre dans la dignité, me garantissant une vie indépendante et heureuse.

Mais qu'est-ce que j'aperçois à l'horizon? D'autres augmentations d'impôt et la seule chose pour laquelle j'ai payé pendant toutes les années de travail que j'ai données à mon pays, en fait pendant toute ma vie active, la seule chose qui allait, à mon avis, m'offrir un peu de sécurité à l'avenir, «ma», oui je dis bien «ma» pension de vieillesse qui est